

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

ETAT CIVIL DU VOLONTAIRE :

Nom :

Prénom :

Né le : *jj/mm/aaaa*

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale : *13chiffres + clé*

CONTACT DU VOLONTAIRE :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Mail :

SITUATION :

Situation familiale :

Qualification scolaire (indiquez le niveau de diplôme le plus élevé) :

Boursier : *oui ou non* Si oui n° de l'échelon :

Situation à la signature du contrat (étudiant, salarié, inactif,...) :

Personne en situation de handicap : oui non

Si oui lequel :

Pièces à fournir à votre structure d'accueil pour établir le contrat :

- Fiche de renseignements du volontaire en service civique (*ci-dessus*) ;
- RIB du volontaire (ou du tiers percevant l'indemnité au titre du volontaire)
- Attestation de Sécurité sociale ;
- Justificatif de domicile; (*NB : Pour les jeunes hébergés, une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de la personne physique ou morale qui héberge le volontaire*) ;
- Photocopie de la pièce d'identité du volontaire (*passport ou carte nationale d'identité*) ;
- Pour les étrangers ; copie de l'un des titres de séjour (*prévus à l'article L120-4 du code du service national*) ;
- Justificatif de la situation du jeune à l'entrée du service civique :
 - Copie de la carte d'étudiant (*si le volontaire est étudiant*) ;
 - Ou attestation d'inscription à Pôle Emploi ou à la mission locale (*si le volontaire est demandeur d'emploi*)
 - Ou copie du contrat de travail (*si le volontaire est salarié*) ;
 - Ou une attestation sur l'honneur pour toutes autres situations (*inactif notamment*) Modèle d'attestation
- Pour les volontaires mineurs : copie du livret de famille à jour si le représentant légal est l'un des parents ou la copie du jugement de tutelle si le représentant est un tuteur légal ;
- Si le volontaire est demandeur d'emploi : justificatif d'inscription au Pôle Emploi ;
- Si le volontaire est allocataire du RSA ou parent allocataire du RSA : notification de prise en charge
- Si le volontaire est boursier (*5^{ème} ou 7^{ème} échelon*) :
 - certificat de scolarité et attestation de bourse
 - Extrait du casier judiciaire n°3
- Certificat médical d'aptitude à réaliser la mission de service civique
(*Une visite médicale préalable à la signature du contrat est obligatoire. Le volontaire doit la faire auprès de son médecin traitant et demander un certificat médical*).